

**COMITE DEPARTEMENTAL
DE LA RETRAITE SPORTIVE DE L'ALLIER**

PROCES VERBAL
Assemblée Générale
du Jeudi 15 Novembre 2018
ST POURCAIN/SIOULE

A D D I T I F

-:-:-:-:-

Pièce jointe : Procès verbal – vérificateur aux comptes exercice 2017/20018.

Lors de l'assemblée générale du Comité Départemental de La Retraite Sportive de l'Allier, aucun des deux vérificateurs aux comptes n'était présent.

La Présidente a fait procéder à un vote à main levée destiné à approuver le compte de résultats et le bilan pour la gestion de l'exercice écoulé sous réserve qu'un rapport soit produit ultérieurement.
(résultat du vote : approuvé à l'unanimité)

Mr CARSAC, vérificateur aux comptes, a remis son rapport en main propre à la Présidente mercredi 21/11/201. Il a été signifié à Mr CARSAC que compte tenu de son absence à l'assemblée générale du CODERS03, il n'avait pas été reconduit dans ses fonctions.

Ce rapport est joint au présent additif au Procès verbal de l'assemblée générale du CODERS03 et vaut quitus pour l'exercice comptable 2017/2018.

A AINAY LE CHATEAU, le 27 novembre 2018.

Yvette BOISSERY

Henriette RIEU-MERMET

Présidente du CODERS03

Secrétaire Générale du CODERS03

Destinataires :

- ❖ FFRS – Yolande GUERIAUD
- ❖ CORERS AURA – Michèle BIELER
- ❖ Roland SUREAU, Président d'Honneur
- ❖ Jean-Daniel RIVIERE, ancien président
- ❖ MMES et MRS les Présidents de club
- ❖ MMES et MRS les membres du CODERS03

Rapport des Vérificateurs aux Comptes du CODERS 03
pour la période du 1^{er} Septembre 2017 au 31 août 2018

Mesdames, Messieurs,

- L'Assemblée Générale de Novembre 2017 a désigné ~~Mrs~~ Gérard CARSAK et Jean Marie DELEUZE comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2017-2018.
- En l'absence de Jean Marie DELEUZE, j'ai procédé le mardi 6 Novembre 2018 à la vérification des comptes du CODERS 03 - Seul, Monsieur Alain PIEN, trésorier de l'association assistait à la vérification dans le local du CODERS à Moulins -
- Sur la base des documents comptables présentés, à savoir les factures acquittées durant l'année et les relevés de compte de la banque, j'ai contrôlé la bonne tenue des opérations ainsi que la concordance avec les relevés

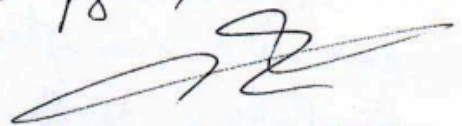
Bancaires

- Ayant obtenu le compte de résultat, le bilan et les opérations du grand livre seulement le 13 novembre 2018, j'ai pu constater que la comptabilité de l'association était conforme et bien tenue - Toutes les opérations de l'année sportive sont recensées et bien libellées - Le transfert d'une banque à la nouvelle banque s'est bien passé et a généré que peu d'opérations au cours du 4^e trimestre 2017.
- L'année 2017-2018 génère un avoir important, nécessaire pour aborder la nouvelle saison 2018-2019.

- Je constate que bon ordre a été remis dans la comptabilité et j'en félicite le trésorier -
- En conséquence, je recommande aux membres présents à l'Assemblée Générale 2018 à St Pons de Vaudouze de ratifier les comptes 2017-2018, tels qu'ils leur sont soumis et de donner quitus au trésorier et à l'ensemble des membres dirigeants du COSERS OS -

- En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport

Fait à Yenne, le 6 Novembre 2018.



Gérard CARSAE